



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 60016

Texte de la question

Mme Jacqueline Fraysse attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences préoccupantes du non-remplacement des instituteurs absents. En effet, trop souvent, les instituteurs ne sont pas remplacés sur des périodes plus ou moins longues ce qui conduit à partager les enfants dans les autres classes. Cette désorganisation préjudiciable à l'équilibre des enfants, et ce particulièrement pour les écoles qui relèvent d'éducation prioritaire touche 27 écoles sur 43. Depuis la rentrée scolaire ces situations se sont multipliées à Nanterre, provoquant l'inquiétude légitime des parents face aux répercussions que ces non-remplacements ont sur l'enseignement et le déroulement de l'année scolaire. L'intérêt des enfants exige aujourd'hui des réponses adaptées. L'inspection académique, sollicitée par les parents, les instituteurs et les élus, a répondu qu'elle n'avait aucun remplaçant disponible. C'est pourquoi elle lui demande quelles mesures il envisage pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

La question du remplacement des maîtres absents fait partie des priorités du ministre de l'éducation nationale. Le dispositif actuel des titulaires remplaçants permet de pallier près de 90 % des absences qui surviennent en cours d'année scolaire. Son amélioration est recherchée. Le département des Hauts-de-Seine a connu au cours de l'année scolaire 2000-2001, des difficultés à remplacer les congés courts. En effet, compte tenu du nombre d'enseignants à remplacer, priorité a été donnée aux remplacements des congés longs, congé de maternité ou de longue maladie. Toutes ces situations ont cependant pu être surmontées. Dans les années à venir, l'académie de Versailles bénéficiera de l'effort particulier qui sera fait en matière de recrutement dans le cadre du plan pluriannuel de recrutement.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Fraysse](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60016

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2202

Réponse publiée le : 6 août 2001, page 4530